La légende du mari aux deux femmes

INSTITUT DE FRANCE

LA LÉGENDE DU MARI AUX DEUX FEMMES

PAR

M. G. PARIS

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Lu dans la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le vendredi 18 novembre 1887.



PARIS
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC LXXXVII

INSTITUT DE FRANCE.

LA LÉGENDE

DU

MARI AUX DEUX FEMMES

PAR

M. G. PARIS

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Lu dans la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le vendredi 18 novembre 1887.



PARIS
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC LXXXVII

INSTITUT DE FRANCE.

LA LÉGENDE DU MARI AUX DEUX FEMMES

PAR

M. G. PARIS

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Lu dans la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le vendredi 18 novembre 1887.

Messieurs,

Les voyageurs qui visitent la ville d'Erfurt, en Thuringe, s'arrêtent, dans l'église de Notre-Dame, devant un bas-relief du moyen âge, d'exécution assez grossière, qui est encastré dans le mur; il était auparavant dans l'église Saint-Pierre, aujourd'hui démolie, et formait, horizontalement posé, le dessus d'une tombe. On y voit un chevalier de haute taille étendu entre deux femmes. Le sacristain ne manque pas d'expliquer que ce chevalier est un

comte de Gleichen, — le château de Gleichen est près de là, la famille n'existe plus, — qui eut une étrange aventure. Parti pour Jérusalem, il fut fait prisonnier, et employé, chez le soudan, aux travaux du jardinage. La fille du soudan le vit, fut frappée de sa bonne mine, puis, quand elle eut lié entretien avec lui, charmée de ses discours, touchée du récit de ses malheurs. L'amour la disposait à se faire chrétienne; les exhortations du comte l'y décidèrent. Elle proposa au prisonnier de le délivrer et de fuir avec lui, s'il lui promettait de l'épouser devant l'Église. Grand fut l'embarras du comte, car il avait laissé en Thuringe une épouse aimée. Mais le désir de la liberté l'emporta sur toutes les autres considérations : il fit à la sultane la promesse qu'elle exigeait. Elle sut préparer et exécuter son hardi dessein, et bientôt les fugitifs arrivèrent à Rome. Le comte de Gleichen alla trouver le pape et lui exposa le cas. Le mariage promis n'était-il pas sacré? La princesse qui avait risqué ses jours sur la foi d'un chevalier chrétien, et qui demandait le baptême en même temps que le mariage, pouvait-elle être déçue dans sa confiance? Le pape fut touché de cette situation. C'était peut-être le même pape qu'un miracle avait si sévèrement réprimandé pour n'avoir pas admis à la pénitence le chevalier Tanhäuser, qui, désespéré, était retourné chez dame Vénus et s'était damné pour toujours. Il montra cette fois plus d'indulgence. Il permit au comte de Gleichen de contracter un nouveau mariage sans rompre le premier, et d'avoir en même temps deux femmes légitimes. Nos vieux conteurs n'auraient pas manqué de se demander si c'était en récompense de ses prouesses ou en expiation de ses

péchés. Le baptême et le mariage accomplis, le comte reprit le chemin de la Thuringe, ne sachant trop comment il se tirerait de la seconde partie, et non la moins difficile, de sa tâche. La Sarrasine, habituée à la polygamie, ne voyait rien de choquant dans le fait d'avoir une partenaire; mais que dirait l'Allemande? Le comte laissa sa compagne un peu en arrière, et vint seul au château de Gleichen, où sa fidèle épouse l'attendait en priant pour lui. Quand les premiers transports de joie furent passés, il lui raconta toutes ses aventures, lui peignit l'horreur de sa captivité, lui apprit par quels prodiges de courage et d'adresse la fille du soudan l'avait délivré, lui dit qu'elle l'avait suivi et s'était faite chrétienne, enfin lui avoua la promesse de mariage et l'exécution que cette promesse, du consentement du pape, avait reçue à Rome. La comtesse, après l'avoir écouté en pleurant, déclara que celle à qui elle devait de revoir son mari s'était acquis sur lui des droits égaux aux siens propres, et demanda à l'embrasser. Il courut la chercher, la comtesse alla au-devant d'elle et se jeta dans ses bras, et la vallée, située au pied du château, où les deux femmes se rencontrèrent, prit alors et a gardé jusqu'à présent le nom de *Val de Joie*. Ils vécurent longtemps heureux dans cette union à trois que rien ne troubla. Au siècle dernier, on montrait encore à Gleichen le grand lit où le comte reposait entre ses deux femmes, comme il repose en effigie sur la pierre sépulcrale d'Erfurt.

Cette histoire se présente à nous pour la première fois en 1539, mais de façon à nous montrer qu'elle était alors généralement connue en Allemagne. Dans la fameuse

affaire du double mariage du landgrave Philippe de Hesse, que Luther et Mélanchthon eurent, comme on sait, la faiblesse d'autoriser, elle fut alléguée comme précédent. « Le pape lui-même, dit le landgrave dans un mémoire adressé aux deux chefs de la Réforme, a permis à un comte de Gleichen, qui, étant allé au Saint-Sépulcre et ayant reçu la nouvelle que sa femme était morte, en avait pris une autre, de les garder toutes les deux. » On remarque ici une atténuation de la donnée, qui n'est pas dans les deux versions complètes du récit publiées vingt et quarante ans plus tard; là, le comte sait parfaitement, en promettant le mariage à la sultane, qu'il commet un acte de bigamie. Ces versions, consignées dans des écrits latins, donnèrent une grande célébrité à la légende qui se racontait sans doute depuis longtemps à Erfurt, et les savants du XVII[e] et du XVIII[e] siècle se sont évertués à en retrouver le fondement historique. D'abord, quel en est le héros? On le nomma Louis, Ernest, Lambert. Tout récemment on a essayé de démontrer que le tombeau d'Erfurt était celui du comte Sigmond de Gleichen, mort à la fin du XV[e] siècle, et que ce comte avait réellement ramené d'Orient et gardé à côté de sa femme et avec son consentement (sans qu'il y eût, bien entendu, mariage) une Turque à qui il devait sa délivrance. Mais depuis on a prouvé victorieusement que le tombeau était celui du comte Lambert II, mort en 1227, qui avait bien eu deux femmes, mais l'une après l'autre, et qui n'était jamais allé en Orient. L'origine de la légende est évidente. Nous avons là un des exemples si nombreux de ce qu'on a nommé la mythologie iconographique. On sait que beaucoup de

légendes ont pour cause de formation ou de localisation le besoin populaire d'expliquer des œuvres d'art dont le sens s'est perdu. Le tombeau à trois personnages qui frappait les regards dans l'église Saint-Pierre, parmi les sépultures de la famille de Gleichen, ne portait aucun nom : le peuple se figura qu'un comte de Gleichen y était représenté entre les deux femmes qu'il avait eues en même temps. Mais comment expliquer dans une église la présence d'un monument élevé à la bigamie? Il fallait que le pape l'eût autorisée, et pour cela il fallait qu'elle se fût produite dans des circonstances extraordinaires : il fallait que la seconde femme eût sauvé la liberté et la vie du comte déjà marié. La scène d'un pareil récit était naturellement en Orient; le cadre en devait être un pèlerinage en Terre Sainte. Les Croisades ont été pour le second moyen âge ce que l'époque de la guerre de Troie avait été pour les Grecs, l'âge héroïque par excellence. Le trouble que ces expéditions lointaines jetaient dans la vie de famille était surtout de nature à faire travailler les imaginations : les hasards divers du retour des Croisés ont donné lieu à autant de récits que les Νόστοι des vainqueurs d'Ilion; c'est ainsi que nous trouvons sous les formes les plus variées ce thème pathétique de la rentrée du mari dans ses foyers au moment où sa femme va céder à un de ses prétendants, qui fait déjà le sujet essentiel de l'*Odyssée,* et qui remonte sans doute beaucoup plus haut. Nous avons ici le thème inverse. La seconde femme du comte de Gleichen dut donc être une Sarrasine, et, comme dans tant de romans du moyen âge où une princesse sarrasine délivre un chrétien captif, une fille de roi. En y regardant

bien, on crut voir que l'une des figures féminines du monument portait sur la tête une couronne. Il y eut mieux, car la foi fait des merveilles. En 1836, quand on déplaça le tombeau et qu'on fouilla le caveau sous-jacent, un médecin examina les crânes qui s'y trouvaient, et il n'hésita pas à signaler l'un d'eux, d'après les caractères anatomiques, comme celui d'une femme de race orientale; malheureusement un examen attentif de son rapport ne confirme pas ses ingénieuses déductions, et laisse même incertaine la question de savoir si ce crâne, pris au hasard dans un caveau qui en contenait plus de trois, est celui d'un homme ou d'une femme.

Les monuments figurés donnent lieu, je l'ai dit, tant à des formations de légendes qu'à des localisations. Il est vraisemblable que, dans la légende d'Erfurt, c'est le second cas qui se présente. En effet, nous en retrouvons les traits essentiels dans un roman français du XV[e] siècle, qui repose très probablement sur un poème du XIV[e]. Le récit s'attache ici à un noble chevalier du Hainaut, à un seigneur de Trasignies; il est appelé Gilles; mais comme c'était le nom de presque tous les membres de cette illustre famille (qui s'éteignit à la fin du XIV[e] siècle), on ne peut dire auquel d'entre eux le romancier a voulu rapporter l'histoire. Son récit paraît aussi avoir pour point de départ un monument funéraire. « Au passer que je feys par une abbaye assez ancienne, dit-il dans son prologue, et s'appelle l'abbaye de l'Olive, je vey trois tombes haultes eslevées, et pour ce que des ma premiere jeunesse ay esté desirant et suis de savoir les haulz faiz avenuz par les nobles et vertueuz hommes du temps passé, moy estant en ladicte

abbaye, enquis et demanday les noms d'iceulx trespassez qui dessoubz les trois tombes gisoient... Quant je euz veu et leu l'epitaffe d'iceulz trespassez, je sceu que le tresvaillant chevalier Gilion de Trasignyes y estoit ensepulturé au milieu de deuz nobles et vertueuses dames, de son vivant ses compaignes et espouses, dont l'une avoit esté fille au soudan de Babillonne, par quoy je ne me peu assez esmerveillier. » S'étant alors enquis de l'histoire, il la rédigea, dit-il, d'après un livre que lui communiqua l'abbé. Il est vrai qu'on n'a gardé aucun souvenir de ce triple tombeau élevé dans l'abbaye de l'Olive à un seigneur de Trasignies et à ses deux femmes, mais j'ai peine à croire que l'auteur du roman ait inventé un pareil trait, écrivant dans le pays même, où tout le monde pouvait savoir s'il disait la vérité. En Hainaut comme en Thuringe, le tombeau d'un homme entre deux femmes a fait naître une légende de bigamie légitime ou plutôt s'est attaché la légende qui flottait dans l'air; mais en France cette légende a été singulièrement atténuée. D'abord, comme dans la version du récit allemand alléguée par le landgrave de Hesse, Gilles croit que sa femme est morte quand il épouse la belle Gracienne, qui l'a délivré des prisons de son père; au lieu de s'enfuir clandestinement avec elle, il la reçoit du soudan, auquel il a rendu les plus grands services dans ses guerres, notamment contre un roi voisin qui voulait le contraindre à lui donner Gracienne, et il l'emmène en Occident avec la permission de son père. Mais c'est surtout le dénouement qui diffère. Quand Gilles apprend que la dame de Trasignies est encore en vie, il ne songe pas à légitimer la seconde union dans laquelle il vit depuis longtemps déjà

en Orient. Il vient à Rome; mais ce qu'il demande au pape, c'est simplement de baptiser Gracienne. Quant à celle-ci, elle reconnaît, dès qu'elle sait la vérité, la première femme comme seule légitime, et ne se promet de vivre à côté d'elle que pour la servir humblement. Gilles revient à Trasignies et raconte à Marie d'Ostrevent, sa fidèle épouse, qu'il n'a pas revue depuis seize ans, ce que Gracienne a fait pour lui et le mariage que, dans son erreur, il a contracté avec elle. Marie montre alors une générosité qui ne surpasse peut-être pas celle de la comtesse de Gleichen (je laisse la question à décider aux casuistes du sentiment) : « Sire, ce dist la dame de Trasignyes, puisqu'ainsi est que vous dites que ceste dame avez espousée, et que par elle avez eu sauve la vie, ja Dieu ne plaise que jamais avec vous j'aye compaignie; ains me vouldray rendre au plaisir de nostre seigneur en une abbaye de nonnains, et tout le temps de ma vie prieray Dieu pour vous. — Dame, ce dist Gracyenne, ja Dieu ne plaise que ja jour de ma vie je vous face tort de vostre loyal seigneur... Si furent les dames tout d'un consentement et d'un accord que toutes deux le lendemain se rendroient a servir Dieu en l'abbaye de l'Olive. » Si bien que Gilles, qui la veille avait deux femmes, se trouve n'en avoir plus même une. Il en prend son parti, et se fait moine lui-même dans l'abbaye de Cambron. Bientôt les deux dames meurent. Gilles fait élever un triple tombeau, où il les dépose et où il ne tarde pas à les rejoindre. « Dieu leur face mercy. *Amen!* »

Ce dénouement trop édifiant n'est sûrement pas primitif. La légende du seigneur de Trasignies devait ressembler à celle du comte de Gleichen, sans quoi elle aurait

à peine eu assez d'intérêt pour faire le sujet d'un poème. On peut voir d'ailleurs une trace de la forme originaire dans le voyage de Gilles à Rome, autrement inutile, et toute la fin du roman est empreinte d'une hâte et d'une gaucherie qui décèlent la main maladroite d'un arrangeur. Cet arrangeur est-il le romancier qui, vers le milieu du XVe siècle, offrit son livre au duc Philippe de Bourgogne? Est-ce déjà le poète qu'il suivait qui a pris sur lui de mutiler la légende et de la rendre à la fois correcte et banale? Nous n'en savons rien; mais il ne me paraît pas douteux qu'il ait circulé en Hainaut sur un seigneur de Trasignies, et surtout à cause de la sépulture où il gisait entre ses deux femmes, une légende pareille à celle qui, pour des motifs analogues, avait cours en Thuringe sur un comte de Gleichen. Dans ces deux récits, le cadre du conte était une expédition en Terre Sainte: mais ce cadre, qui était si naturellement indiqué, n'appartient pas au fonds le plus ancien de la légende. Nous retrouvons, en effet, la même donnée, traitée un peu diversement, dans un conte emprunté au XIIe siècle, par une poétesse française, aux traditions celtiques, et là cette donnée est tout à fait indépendante des Croisades. Voici comment l'histoire est contée dans le beau lai d'*Éliduc,* le chef-d'œuvre de Marie de France, et l'une des œuvres les plus poétiques que nous ait laissées le moyen âge.

Éliduc était le meilleur des vassaux du roi de la Petite Bretagne; mais des envieux le calomnièrent, et il encourut la disgrâce de son seigneur. Il résolut de s'expatrier, au moins pour quelque temps, et, prenant congé de sa femme Guildeluec, bien qu'ils s'aimassent fidèlement l'un l'autre,

il s'embarqua pour le pays de Logres (la Grande Bretagne). Là il apprit que le roi d'Exeter était en guerre contre un de ses voisins, qui voulait malgré lui épouser sa fille, la belle Guilliadon. Éliduc lui offrit ses services, et, par sa valeur et son habileté, le rendit complètement vainqueur. La fille du roi voulut connaître son libérateur; elle l'aima dès qu'elle le vit. Suivant l'usage qui règne aussi bien dans les vieux contes bretons que dans les récits anglo-saxons et dans nos chansons de geste, elle n'hésita pas à lui déclarer son amour et à lui offrir sa main. Éliduc, que l'incomparable beauté de Guilliadon avait frappé, fut profondément troublé par cette déclaration. Il dissimula, comptant sans doute sur le temps et le hasard, et répondit à la jeune fille qu'il était heureux de l'offre qu'elle lui faisait, mais qu'il fallait tenir ce dessein secret jusqu'au moment opportun. En attendant, ils se virent sans cesse en public et en particulier, et leur amour mutuel ne fit que croître; toutefois il n'y eut rien entre eux de répréhensible : se voir, se parler, se faire l'un à l'autre de beaux présents, c'est de quoi se contentait leur bonheur. Un jour arrive un messager de Petite Bretagne, qui rappelle Éliduc dans son pays : attaqué par des ennemis redoutables, le roi s'est souvenu de celui qui était son meilleur soutien et s'est repenti de l'avoir écarté de lui. Éliduc obtient du roi d'Exeter la permission de partir; mais Guilliadon se pâme quand il lui apprend cette nouvelle. Rempli de douleur, Éliduc la relève et l'embrasse : « Amie, lui dit-il, écoutez-moi! Vous êtes ma vie et ma mort; je ferai ce que vous désirez, quoi qu'il en doive advenir. — Emmenez-moi, dit-elle, ou je me tuerai. La vie sans vous n'a pas de

joie pour moi. » Il y consent. A la nuit, ils partent ensemble ; le bateau qui venait chercher Éliduc les emmène du port de Totness. La traversée est d'abord bonne, et ils vont toucher la côte de Bretagne, quand une violente tempête les écarte du rivage, brise leur mât, déchire leur voile. Éliduc a pris son amie dans ses bras, la rassure et l'encourage. Mais un matelot, se tournant vers lui : « C'est vous, s'écrie-t-il, qui êtes cause que nous allons périr, vous qui avez une épouse légitime, et qui en ramenez une autre, malgré la loi, malgré Dieu! Laissez-nous la jeter à la mer et nous toucherons le rivage. » En entendant ces mots terribles, Guilliadon tombe inanimée. Éliduc saisit lui-même le gouvernail et amène le navire au port, qui était tout près de son manoir. Il conduit le corps de son amie dans la chapelle d'un ermite habitant de la forêt voisine : il veut prier l'ermite de donner la sépulture à Guilliadon, et fonder un couvent en son honneur. Mais il ne trouve à l'ermitage que la fosse nouvellement creusée du saint homme. Il ne peut se résoudre à procéder tout de suite aux funérailles : devant l'autel, dans la petite chapelle, il fait dresser un lit, sur lequel il étend la morte ; il prend congé d'elle en pleurant : « Belle, dit-il, à Dieu ne plaise que je continue à vivre dans le siècle! Douce chère, c'est moi qui ai causé votre mort. Le jour où je vous mettrai en terre, je prendrai l'habit de moine, et je n'aurai d'autre adoucissement à ma douleur que de venir chaque jour à votre tombe. » Puis il gagne son manoir, où sa femme l'accueille avec grande joie; mais il ne lui montre qu'un visage triste et ne lui dit pas une parole d'amitié. Chaque jour, dès le matin, il s'enfonçait dans la

forêt et venait à la chapelle où gisait son amie. Il la contemplait longuement, émerveillé de lui voir toujours les couleurs et l'apparence de la vie, pleurait, priait pour son âme et ne rentrait chez lui qu'à la nuit close.

Cependant Guildeluec était inquiète et affligée de l'attitude de son mari et de ses absences. Elle le fit suivre par un écuyer fidèle, et connut ainsi le but de ses courses quotidiennes. Un jour qu'Éliduc avait été obligé de se rendre à la cour du roi, elle prit elle-même le chemin de la forêt et arriva dans la chapelle. En apercevant le corps étendu sur le lit, elle comprit tout; mais quand elle vit la merveilleuse beauté de Guilliadon, encore fraîche comme une rose nouvelle et joignant sur sa poitrine ses mains blanches et ses doigts effilés, la jalousie fit place aussitôt dans son âme à un tout autre sentiment : « C'est pour cette femme, dit-elle à l'écuyer qui l'accompagnait, que mon seigneur mène un si grand deuil. Sur ma foi, je le comprends. En voyant une telle beauté en proie à la mort, mon cœur se serre de pitié, en même temps que l'amour le remplit de douleur. » Et s'asseyant devant le lit, elle se mit à pleurer celle qui avait été sa rivale.

Soudain une belette traverse la chapelle et frôle le corps de Guilliadon ; l'écuyer, d'un coup de bâton, la tue. Au bout de quelques instants arrive une autre belette qui, voyant la première morte, court dans le bois et en rapporte une fleur rouge qu'elle met dans la bouche de sa compagne; aussitôt celle-ci revient à la vie. Guildeluec avait tout vu; elle crie à l'écuyer : « Arrête-la! » Il la frappe, et elle laisse tomber la fleur, que Guildeluec met entre les lèvres de la morte. Aussitôt Guilliadon

ouvre les yeux, soupire et dit : « Dieu! que j'ai dormi! » La dame l'embrasse et lui demande qui elle est : « Dame, je suis de Logres, et fille d'un roi. J'ai aimé un chevalier appelé Éliduc, qui m'a emmenée avec lui et cruellement trompée. Il avait une femme et ne me le dit pas. En l'apprenant, j'ai perdu connaissance, et voilà qu'il m'a abandonnée sans secours dans une terre inconnue. Il m'a trahie, et je n'ai d'autre tort que de l'avoir aimé. Folle est celle qui se fie à un homme! — Belle, répond Guildeluec, vous vous trompez. Éliduc, à cause de vous, ne connaît plus de joie dans ce monde. Il vous croit morte, et chaque jour il vient ici vous contempler en pleurant. C'est moi qui suis son épouse. La douleur où je le voyais vivre me brisait le cœur; j'ai voulu savoir où il allait, je l'ai suivi, je vous ai trouvée, je vous ai rappelée à la vie et j'en ai grande joie. Soyez heureuse : je vous rendrai à celui que vous aimez; je vous le laisserai et je prendrai le voile. » Elle fait chercher Éliduc; en voyant les transports de joie des deux amants qui se retrouvent, elle ne peut douter des sentiments de son mari. Elle lui demande de la laisser partir, se faire nonne et servir Dieu, afin qu'il puisse prendre celle qu'il aime; « car il ne convient pas à un homme de garder deux femmes, et la loi ne peut le permettre. » Elle se fait construire une abbaye autour de l'ermitage, et s'y enferme avec trente nonnes. Éliduc épouse la belle Guilliadon, et ils vivent longtemps heureux. Enfin tous deux sont las du siècle. Éliduc bâtit à son tour un couvent où il se retire; Guilliadon va rejoindre dans son monastère Guildeluec, qui la reçoit comme une sœur : elles priaient pour leur ami et leur ami priait pour elles. Ainsi

tous trois finirent leurs jours. De leur aventure, « les anciens Bretons courtois » firent un lai, dont Marie a mis le thème en vers dans la douce langue de France.

Cette triple retraite dans le cloître rappelle d'assez près le dénouement de *Gilles de Trasignies,* et on peut croire que le roman hennuyer repose sur une forme de la tradition semblable à celle d'où est sorti le lai breton. Une autre analogie encore rapproche les deux récits : dans tous deux le héros rend de grands services au père de la deuxième héroïne et le défend contre un voisin qui veut devenir son gendre malgré lui. La captivité du mari et sa délivrance par la seconde femme, qui se retrouvent dans la légende thuringienne, manquent dans le lai armoricain : il est possible qu'elles aient été introduites dans l'histoire quand on l'a rattachée aux Croisades. Gilles de Trasignies, qui croit sa femme morte, est tout à fait innocent ; la faute du comte de Gleichen est atténuée par l'impérieuse nécessité ; celle d'Éliduc n'a d'excuse que l'amour, et en cela notre lai paraît avoir un caractère plus ancien. La mort apparente de la deuxième femme, le trait si profondément poétique de la pitié que la vue de sa beauté inanimée fait naître au cœur de la première, ne se retrouvent pas dans les récits postérieurs : on peut croire que ces circonstances appartiennent à la forme la plus ancienne du conte et qu'elles se sont perdues avec le temps, par la faute de narrateurs qui ne savaient plus en apprécier la beauté touchante. Nous retrouvons, en effet, dans la grande patrie des fictions merveilleuses, dans l'Inde, des épisodes tout à fait semblables, reliés, il est vrai, à d'autres suites d'aventures : dans plusieurs contes, dont quelques-uns,

sous des formes diverses, ont passé chez les peuples de l'Occident, nous voyons une belle princesse, endormie d'un sommeil semblable à la mort, au fond d'un bois, dans un asile que connaît seul celui qui l'aime, et où il la visite chaque jour jusqu'à ce que, d'une manière plus ou moins miraculeuse, elle soit rendue à la vie et à l'amour. Par une série de rapprochements successifs, ce trait du lai breton nous ramènerait au conte enchanté de la *Belle au bois dormant*.

Est-ce à dire que notre conte ait une origine orientale? Au premier abord, il semble qu'une fiction de ce genre a dû naître dans un pays de polygamie et se modifier, comme il est arrivé à tant d'autres, au contact des mœurs européennes. La polygamie, qui faisait le fonds de tant de récits orientaux, a souvent été supprimée quand ils ont passé en Occident; les traces qu'elle a laissées dans beaucoup de nos contes populaires sont un des indices les plus sûrs de leur provenance asiatique. C'est ainsi que la haine jalouse qui anime souvent les belles-mères contre la femme de leur fils s'explique quand on retrouve dans l'Inde les mêmes contes où le rôle de la mère du héros est joué par sa première femme. Mais pour notre légende, quand on y regarde de près, on arrive à une conclusion toute différente. C'est précisément parce que l'Orient est polygame que l'accueil affectueux fait par une première femme à celle que son mari a ramenée au foyer après une longue absence n'aurait rien eu de surprenant et n'aurait pas fourni un motif suffisant pour un récit exprès. Si dans les contes indiens la première femme est souvent jalouse de la seconde, les récits abondent, au contraire, où deux ou

plusieurs épouses vivent dans la meilleure intelligence. Il est donc probable que notre légende est née en Occident, et si nous remarquons que sous toutes ses formes elle fait à l'élément religieux une part importante, nous penserons qu'elle est née dans l'Occident chrétien. C'est dans un milieu où la monogamie était un devoir strict de l'homme et un droit sacré de la femme qu'on a pu imaginer une combinaison d'aventures telle qu'une emme, d'ailleurs vertueuse et aimant son mari, se départît de son droit, et qu'un mari, d'ailleurs attaché à sa femme, fût dispensé de son devoir. La tolérance de l'autorité religieuse devait nécessairement être supposée, et elle pourrait bien s'appuyer sur quelque fait réel, dans une de ces époques troublées où les orages sociaux ébranlèrent l'Église elle-même jusque dans ses fondements. Mais ce qui est véritablement l'âme du récit, ce n'est ni l'autorisation de l'Église, ni le double amour du mari, c'est le consentement donné par la première épouse, c'est l'union parfaite dans laquelle vivent les deux femmes. Notre histoire est avant tout — ceux qui ont raconté la légende de Gleichen le disent expressément — un exemple de vertu féminine et de tendresse conjugale; c'est un pendant à l'histoire plus célèbre encore de « la patience de Grisélidis », avec laquelle elle offre d'ailleurs de frappantes analogies.

Cette histoire, dans sa forme la plus complète, contient-elle un de ces thèmes de valeur poétique durable que pourrait encore exploiter l'art des temps modernes, qui a su tirer un parti souvent merveilleux d'autres légendes du moyen âge? On peut en douter. Ce qui fait que ces

vieux contes sont une source encore si riche après qu'on y a tant puisé, c'est qu'ils joignent à une grande hardiesse de contours un coloris pâle et un modelé à peine ébauché. Ils se bornent en général à faire connaître les actions des héros, et laissent à l'imagination le soin de se représenter leurs caractères, de suppléer leurs motifs, de démêler leurs sentiments. Aussi est-ce par ce qu'ils ne disent pas presque autant que par ce qu'ils disent qu'ils peuvent offrir des thèmes féconds à la poésie moderne, plus propre à l'observation des nuances et à la peinture minutieuse des détails qu'à l'invention naïve et forte, plus habile à motiver les actions que puissante à les imaginer. Mais il semble que la donnée de notre récit ne gagnerait pas à être développée et analysée de près : la naïveté des anciens temps vient ici se heurter à des sentiments que notre éducation morale a trop profondément enracinés en nous, et qu'on ne peut toucher sérieusement sans détruire notre sympathie ou froisser notre conscience. Nous tolérons la donnée du conte quand elle a pour acteurs les personnages lointains, vagues, à peine conscients, qui figurent dans la vieille légende ; nous ne la souffririons pas si elle s'incarnait dans des êtres semblables à nous-mêmes. Nous la souffririons d'autant moins que notre conception de l'idéal féminin s'est sensiblement modifiée : la dignité a gagné tout ce qu'a perdu l'humilité, et Grisélidis n'est plus un exemple pour nos femmes ; je les en félicite et nous aussi. Nous pouvons cependant, en nous plaçant pour un moment au point de vue du moyen âge, admirer la résignation de la comtesse de Gleichen, approuver le consentement de la sultane, com-

prendre l'acquiescement du mari; mais si on les transportait tous trois dans le milieu moral où nous vivons, nous admettrions bien difficilement que des âmes nobles, des cœurs tendres et des consciences délicates — et sans ces conditions l'histoire perd tout son intérêt — aient pu conclure un tel arrangement. En tout cas, ce ne serait pas au théâtre qu'on pourrait espérer nous le faire admettre. Le théâtre ne peut faire appel qu'à des sentiments plus ou moins généraux; il comporte une franchise et une soudaineté d'effets qui ne conviennent nullement ici. Peut-être un poète ou un romancier psychologue pourrait-il nous amener peu à peu, dans l'ombre d'une lecture solitaire, à sympathiser avec les héros de cette histoire de bigamie légitime, mais on ne saurait, avec quelque espoir de succès, l'exposer au plein jour de la scène. On l'a cependant essayé bien des fois, au moins en Allemagne, et Gœthe lui-même s'est inspiré, dans son drame de *Stella,* de l'histoire des deux comtesses de Gleichen. Mais toutes ces tentatives, ou philosophiques ou sentimentales, ont échoué, y compris celle de Gœthe, et la plupart d'entre elles n'ont pas été préservées du ridicule par le profond sérieux de leurs auteurs.

Notre bizarre légende semble donc bien morte, au moins pour la poésie dramatique. Elle contient cependant un élément vraiment poétique, je ne sais quoi de touchant et de rare; dans le lai de Marie de France, elle nous apparaît belle et fraîche encore, comme Guilliadon dans la chapelle, et qui sait si la fleur merveilleuse qui lui rendrait la vie est introuvable? C'est le secret de ces enchanteurs qu'on appelle des poètes. Pour moi, j'ai

voulu seulement constater le succès qu'obtint jadis ce récit paradoxal, où ce qui dans d'autres circonstances s'appellerait crime est présenté comme le comble de la vertu, et rapprocher l'une de l'autre les diverses formes qu'il a prises, en se modifiant suivant les temps et les lieux, en Allemagne, en Bretagne et en France (1).

(1) Cette lecture n'est que le résumé d'une étude étendue sur le même sujet, qui paraîtra incessamment, et où sont notamment rapprochées du récit en question la légende de Notre-Dame-de-Liesse et la seconde partie du roman d'*Ille et Galeron*.

Paris. — Typographie de Firmin-Didot et Cie, impr. de l'Institut, rue Jacob, 56. — 21770.





